

Une plateforme d'accompagnement

Une plateforme De répit des aidants

- Soulager les aidants : une nécessité

Les plateformes de répit ont vocation à repérer et accompagner les proches aidants s'occupant d'une personne atteinte d'une maladie neurodégénérative (Alzheimer et maladies apparentées, parkinson et sclérose en plaques) ou en perte d'autonomie ainsi que le couple aidant-aidé.

L'accompagnement d'un proche peut avoir un impact sur la santé, le niveau de stress, d'anxiété, et conduire à un épuisement de la personne aidante.

La plateforme permet la mise en place d'un soutien temporaire physique, émotionnel et social de l'aidant dans le but d'éviter cet épuisement et de contribuer également au maintien à domicile de la personne malade.

- Apporter un appui aux aidants

- Répondre aux besoins d'information, d'écoute, de conseils et des relais des aidants pour les conforter dans leur rôle.
- Former et aider à faire face à l'impact de la maladie.
- Favoriser le maintien de la vie sociale et relationnelle de l'aidant et lutter contre le repli.
- Proposer diverses prestations de répit ou de soutien à l'aidant avec ou sans le proche malade.
- Être un interlocuteur pour favoriser l'accessibilité aux différents services existants.
- Accompagner et aider psychologiquement et socialement l'aidant et la personne malade pour permettre un maintien à domicile le plus longtemps possible.

Une plateforme d'accueil

- Faciliter une prise en charge temporaire des personnes malades

- Animer des lieux de rencontres aidants-aidés ou aidants seuls :

- Bistrot mémoire
- Escale musicale
- Atelier Bien Etre
- Formation/sensibilisation des aidants ...

- Proposer du répit à domicile de nuit

La plateforme est ouverte du lundi au vendredi entre 8h30 et 17h

Un téléphone avec répondeur est à disposition en cas d'absence des professionnelles. Une réponse vous est apportée au plus vite.

